

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2020-2021**

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

**Conseil d'établissement tenu le 15 octobre 2020 à 17 h 30
Classe de Lucie**

ÉTAIENTS PRÉSENTS

- 1) Lucie Letendre, enseignante
- 2) Christine Jacques, enseignante
- 3) Amélie Nolet-Larrivée, Technicienne en éducation spécialisée
- 4) Marie-Pierre Leroux, parent
- 5) Audrey Larose, parent
- 6) Valérie Gagnon, parent
- 7) Marie-Josée Langlois, directrice

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement à 17h30.

La présidente, Valérie Gagnon, qui est présente en TEAM, demande à ce que la vice-présidente Marie-Pierre Leroux la remplace pour faciliter l'animation

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution # 1- CE 15-10-2020

Il est proposé par Lucie et résolu QUE l'ordre du jour de la première réunion ordinaire soit adopté avec les ajouts suivant :

- 16.1 Caisse scolaire
- 16.2 CÉ en TEAM

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

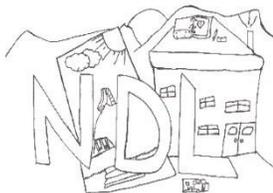
3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 juin 2020

Résolution # 2- CE 15-10-2020

Il est proposé par Lucie et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 juin dernier soit adopté avec la modification orthographique au point 4.3.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2020-2021

4. SUIVI AU PROCÈS VERBAL 2019-2020

4.1 École entrepreneuriale consciente

L'équipe école n'était pas en faveur de ce projet, il a été plutôt proposé de travailler un projet commun propre à la réalité de Saint-Adrien avec la communauté. La directrice, la responsable de l'OPP et la présidente ont déjà eu l'occasion d'en discuter au printemps, mais le développement a été interrompu par la pandémie.

4.2 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

On a adopté le plan de lutte en février, mais plusieurs des actions prévues pendant l'année n'ont pas été faites à cause de la fermeture des écoles. On fait remarquer que le climat de l'école est meilleur cette année. Kelly Jutras, la psychoéducatrice de l'école a fait le tour des classes pour sensibiliser les élèves à la violence et à l'intimidation. Un dépliant informatif à l'intention des parents a été remis. Valérie suggère que ce soit un sujet traité plus d'une fois dans l'année dans le but que les enfants intègrent bien le concept.

5. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

6. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

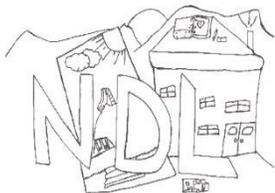
La direction nous présente et nous explique le document sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement qu'elle vient juste de recevoir. Tous sont invités à en prendre connaissance avant la prochaine rencontre. Une capsule vidéo est également disponible pour amorcer la formation obligatoire annoncée. Le lien sera envoyé aux membres sous peu. On pourra voir s'il y a des questions à la prochaine rencontre.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Tous les membres du conseil d'établissement sont invités à remplir le formulaire « dénonciation d'intérêts ».

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Marie-Josée présente le document sur les règles de régie interne. Il s'agit d'une proposition que nous regardons et modifions ensemble.



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Résolution # 3- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Lucie et résolu QUE les règles de régie interne soient adoptées avec les modifications portées au document.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. CHOIX DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Le conseil d'établissement doit choisir chaque année qui sera nommé comme membre de la communauté. Il est proposé que les mêmes personnes que l'an passé soient invités. Marie-Josée s'engage à communiquer avec eux.

Résolution # 4- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Amélie et résolu QUE Maxime Allard et Sylvie Dubois soient contactés afin de siéger à titre de membre de la communauté.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. ENTENTE MUNICIPALITÉ

Une entente triennale a été signée avec la municipalité de Saint-Adrien le 1^{er} septembre dernier. Il en avait été question lors du CÉ de juin dernier. C'est maintenant fait.

11. CONSULTATION PLAN TRIENNAL DES IMMEUBLES

Marie-Josée nous fait part de ce qui est inscrit dans le plan qui est en circulation pour consultation. Certains éléments doivent être modifiés car notre entente avec la municipalité est triennale plutôt qu'annuelle, que la négociation financière fait partie intégrante de notre entente et que nous avons trois groupes d'élèves multiniveaux plutôt que deux.

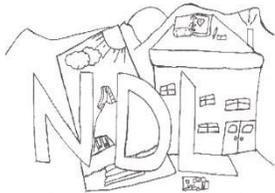
Résolution # 5- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Lucie et résolu QUE nous sommes en accord avec les éléments de consultation soumis avec les modifications notées.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. MODIFICATIONS AUX NORMES ET MODALITÉS

Les changements ont été annoncés par le ministre quant au fait qu'il n'y aura que 2 bulletins cette année et qu'il y aura deux rencontres de parents



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

en novembre et en avril. Le document déposé fait état des changements en ce qui a trait aux communications aux parents

13. ACTIVITÉS DES ÉLÈVES

13.1 Lanternes RAVIR

La municipalité ne désire pas renouveler l'activité cette année.

Résolution # 6- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Audrey et résolu QUE le CÉ finance l'activité Ravir pour un montant de 250\$ si les organisateurs de l'activité trouvent un partenaire pour combler l'autre moitié des frais.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.2 Jeux de société

Faire vivre aux élèves de 1^e, 2^e, 3^e une soirée de jeux de société.

Résolution # 7- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Amélie et résolu QUE le CÉ finance avec un montant de 400\$ l'achat de jeux de société afin de permettre l'activité jeux de société pour la classe de Christina cette année.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

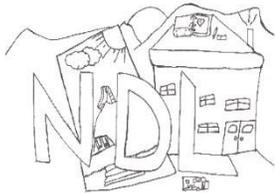
13.3 Photo des élèves et du personnel

Christina a fait des photos des élèves de chacun des groupes dans une boîte et a fait ensuite un montage. Elle a réalisé la même chose avec les membres du personnel. Valérie propose d'ajouter le nom du groupe et la classe sur les photos.

Résolution # 8- CE 15-10-2020

Il est PROPOSÉ par Amélie et résolu QUE le CÉ défraie le coût d'environ 100\$ pour faire des copies à chaque élève et membres du personnel, ainsi que des laminés pour l'école.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

14. POINTS D'INFORMATION

14.4 Présidence

Aucune information

14.5 OPP

Il y aura une conteuse qui viendra raconter une histoire dans chaque classe pour l'Halloween.

14.6 Comité de parents

C'est Karine Morin de Danville qui représentera les parents au conseil d'administration du CSS dans le district.

Il y a eu également des discussions au sujet du COVID-19.

Pour les prochaines réunions, le local à Windsor ne sera plus disponible. Les réunions se tiendront donc à Magog ou les rencontres se feront également par ZOOM.

14.7 Personnel

Aucune information

14.8 Direction

Aucune information

14.9 Communauté

Aucune information.

15. QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES DU PUBLIC

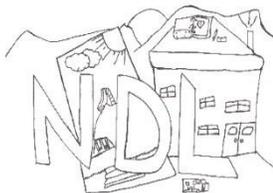
16. VARIA

16.1 Caisse scolaire

Valérie s'informe à savoir si le service sera offert cette année malgré le contexte actuel. Marie-Josée nous explique qu'elle attend de voir comment les choses se passeront dans les semaines à venir pour vérifier si cela sera possible.

16.2 Rencontre par TEAMS

Valérie souligne que si nous faisons les rencontres par Teams il faudra faire des tests car au niveau du son c'est plutôt difficile lorsque certains participants se trouvent dans une classe.



Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

17. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se déroulera le 3 décembre à 17h30 sur Teams ou en présence.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 9- CE 15-10-2020

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est PROPOSÉ par Lucie et résolu de lever la séance à 18h56.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Pierre Leroux, vice-présidente

Date

Marie-Josée Langlois, directrice

Date